

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du vendredi 25 mai 2012



Présents : Nicole BAUMONT, Christian CARETTE, Frédéric FERE, Maryvonne KOJEU, Isabelle GAGO, Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU, Pascal MIELLE, Jean-Paul ROSSIGNOL, Danielle VERMOT-DESROCHES.
Absents : Denis JACOTOT, Maxime ROCHETTE, procuration à Nicole BAUMONT, Jean-Luc ROYER procuration à Maryvonne KOJEU, Patricia THIBAUT procuration à Patrice MANCEAU,
Secrétaire : Maryvonne KOJEU.

La séance est ouverte à 20 h 30.

Décision modificative :

Afin de pourvoir à l'augmentation de la participation de la commune au SISAR et les opérations de cession du tracteur Massey Ferguson, le conseil municipal prend une décision modificative de 2 500 € en dépenses et recettes.

Travaux salle multi-usages – coordination sécurité et contrôles

Considérant les devis proposés, le conseil retient le bureau APAVE pour assurer les missions de coordination de la sécurité des travaux – pour un montant de 2 100 € HT et les contrôles nécessaires pour un montant de 3 524 € HT.

Choix du nom de la salle multi-usages

Le Conseil remercie toutes les personnes qui ont proposé un nom pour notre future salle multi-usages. Le nom choisi par le conseil est « Salle du Vernois »

La séance se termine à 21 heures

INFORMATIONS

Les employés communaux ont mis à l'abri les objets chapardés par les conscrits à l'occasion des « Mais » :

2 maisonnettes en bois, 4 seaux, 1 aspirateur rouge, 1 arrosoir, 1 châssis métallique à roulettes, 1 nain de jardin, 1 chat en terre cuite, 1 brouette, 1 tabouret, 1 pelle, 3 râdeaux, 1 étendoir à linge bleu, 1 escargot blanc.

Merci aux propriétaires de se signaler en mairie.

ATTENTION

REFECION DE CHAUSSEE PREVUE DU JEUDI 31 MAI AU MARDI 3 JUIN

Ne pas stationner son véhicule sur la voirie communale.

VITESSE EXCESSIVE

Nous recevons de nombreuses plaintes concernant la vitesse excessive dans le village, particulièrement dans le lotissement.

Il n'est donc pas inutile de rappeler que la vitesse est limitée à 30 allée des Charmilles et les rues avoisinantes. Si la loi établit que l'on ne peut reprocher à un enfant d'avoir un comportement d'enfant, il n'en est pas de même pour les adultes. Les beaux jours arrivent et les enfants sortent des propriétés familiales pour jouer au ballon ou faire du vélo : Les conducteurs doivent en tenir compte et rester vigilants et prudents ; ce que ne leur permet pas une vitesse excessive.

Nous voulons conserver à Remilly sa physionomie de village. Nos rues doivent rester vivantes : les enfants y ont toutes leurs places.

Il est regrettable de devoir rappeler des évidences...

INSCRIPTIONS AUX CENTRES AERES

Les inscriptions pour les vacances d'été seront déposées en mairie
le **lundi 18 juin** de 18 à 19 heures.

Le mois de mai qui vient de s'écouler aura été le plus pluvieux depuis 1950. Comme nos pelouses, les espaces verts de la commune ont soufferts de l'impossibilité de les tondre. Si le ciel redevient clément, tout devrait rentrer dans l'ordre...

PIECES D'IDENTITE : attention aux délais

N'attendez pas les derniers jours de juin pour vous préoccuper de la validité de vos passeports et cartes d'identité : Les réductions d'effectifs se font sentir en Préfecture : il faut compter deux mois de délai.

« Même les enfants qui se taisent ont quelque chose à dire »

L'association « Parole d'enfant » est une association locale dont le but est de défendre et de protéger l'enfant, l'adolescent en situation de danger. Elle forme un lien entre l'enfant, la famille et les professionnels concernés. Votre témoignage peut rester anonyme.

Permance : tous les mardis (sauf vacances scolaires) de 14 h 30 à 16 h 30

03.80.53.17.00

paroledenfant@laposte.net